

## Pour la justice environnementale et la transition socio-écologique

### Historique

La Fondation du Grand Montréal (FGM) a lancé ce Fonds Collectif en 2021 dans l'objectif d'accélérer la lutte contre les changements climatiques, l'adaptation et la résilience, ainsi que la transition écologique dans le Grand Montréal.

À travers ce Fonds, la FGM poursuit quatre objectifs stratégiques :

- 1 Renforcer les capacités et mobiliser l'écosystème des organisations et des groupes citoyens actifs dans tous les domaines liés à la transition socio-écologique;
- 2 accroître le financement disponible pour les initiatives de lutte aux changements climatiques et de transition socio-écologique dans le Grand Montréal;
- 3 soutenir des initiatives structurantes ou innovantes ayant un fort potentiel d'impact;
- 4 rassembler les ressources philanthropiques montréalaises derrière les objectifs climatiques et environnementaux du Grand Montréal pour accroître leur portée et leur impact.

### La justice environnementale comme priorité en 2024

Pour s'adapter aux réalités et aux besoins exprimés par les acteurs et actrices terrains, les principes de justice environnementale ont été intégrés en 2023 afin d'offrir un soutien officiel aux initiatives permettant de renforcer le pouvoir d'agir des communautés, principalement celles surexposées aux effets de la crise climatique et aux dimensions défavorables du cadre bâti et des milieux de vie (îlots de chaleur, enclavement, bruit environnemental, précarisation du droit au logement, mobilité active limitée, etc. ).

L'édition 2024 positionne la transition socio-écologique comme processus de co-construction de collectivités viables définies par et pour les communautés concernées et à l'échelle des milieux de vie, dans une perspective de justice sociale.



### Éligibilité

Ce Fonds est intentionnellement accessible aux organisations, initiatives, groupes citoyens ou autres organisations faisant face à des barrières systémiques dans l'obtention de financement, incluant les organisations sans financement à la mission et celles en phase d'émergence.



## Justice, Équité, Diversité, Inclusion (JEDI) Les communautés priorisées

Les initiatives intervenant spécifiquement à l'amélioration de la qualité de vie des populations historiquement marginalisées et ciblées par la FGM dans son Cadre stratégique de distribution seront priorisées, soit les personnes **autochtones, noires, racisées, les femmes et les filles** ainsi que les personnes s'identifiant à la communauté **LGBTQ2S+**, et celles vivant avec des **limitations fonctionnelles physiques ou intellectuelles**, ou étant **neurodivergentes**. Nous reconnaissons toutefois que ces communautés ne sont pas représentatives de l'ensemble des populations surexposées aux iniquités territoriales et aux dérèglements climatiques. Des initiatives desservant d'autres communautés pourraient également être considérées.

Dans une perspective d'équité territoriale, les communautés habitant les quartiers dont les dimensions des milieux de vie sont défavorables et les moins bien desservis en infrastructures naturelles et vertes seront également priorisées. Une attention particulière sera également portée à une répartition équitable du financement dans les différents quartiers du Grand Montréal, comprenant les Rive-Nord et Rive-Sud.



## Processus de consultation

En 2024, les orientations d'appui ont été développées en prenant en considération les préoccupations évoquées par des représentant·e·s de l'écosystème communautaire en transition socio-écologique et par d'autres travaillant en première ligne avec les populations visées par le Fonds. Ce processus de consultation avait également pour objectif d'identifier les organisations œuvrant dans le Grand Montréal dont les activités peuvent s'arrimer avec les orientations du Fonds, et avec lesquelles la FGM mènerait éventuellement des conversations plus approfondies

Conformément aux principes d'équité territoriale et de JEDI, un effort de représentation territoriale a été mis de l'avant afin de consulter les organisations à l'échelle du Grand Montréal, ainsi qu'en rejoignant intentionnellement et proactivement des organisations desservant les personnes qui vivent elles-mêmes les réalités et les enjeux sur lesquels le Fonds intervient.



# Orientations du Fonds 2024

Le renforcement du pouvoir d'agir des communautés sera l'axe transversal aux deux grandes orientations suivantes :

## 1 Réseau de solidarité et partenariats (Coalition building)

Les initiatives d'acteurs et d'actrices ayant un pouvoir politique ou un réseau leur permettant de réaliser ou d'opérer leur vision transformatrice et/ou un changement systémique pour les populations ciblées.

Par exemple :

- Initiatives d'acteurs piliers en transition socio-écologique démontrant un partage de l'exercice du pouvoir fondé sur le renforcement de la participation des communautés à la prise de décision politique ou autres;
- actions d'organisations terrains visant au renforcement des liens, au partenariat et à la mutualisation des ressources pour mener une transition.

## 2 Mobilisation des communautés

Les initiatives bottom-up\* et les actions menées par les personnes ciblées par le Fonds au bénéfice de leurs communautés en réponse aux problématiques vécues.

Par exemple :

- Initiatives de plaidoyer et de militantisme qui visent la défense et la revendication des droits en faveur de changement de politiques existantes et au bénéfice des communautés ciblées;
- renforcement des capacités des organisations, regroupements et mouvements citoyens pour élaborer et proposer des solutions justes et durables pour leurs communautés;
- actions de sensibilisation pour attirer l'attention sur les réalités vécues, combattre les préjugés et favoriser la solidarité avec les personnes et communautés ciblées;
- initiatives de production, diffusion et vulgarisation de connaissances par, pour et au bénéfice des communautés concernées et dans une visée de littératie climatique et d'éducation populaire.

\* Pour cette orientation d'appui, les initiatives ayant été conçues et menées par des personnes qui vivent elles-mêmes les réalités et les enjeux sur lesquels elles interviennent seront priorisées.



## Budget et distribution

Un budget de 300 000\$ est disponible pour le Fonds Collectif pour le climat et la transition écologique en 2024.

- Les conversations approfondies se feront sur invitation uniquement, selon les recommandations émises lors du processus de consultation des milieux.
- L'équipe de la FGM réalisera ces conversations approfondies **au printemps 2024**, selon les principes de philanthropie basée sur la confiance, avec un formulaire réduit et les demandes rédigées par l'équipe.



## Les balises du financement

- La FGM souhaite offrir un financement flexible et se place à l'écoute des besoins des communautés. Nous reconnaissons les organisations comme principales expertes et souhaitons leur permettre de choisir un montant adapté à leurs aspirations et besoins. Pour ce faire, les organisations pourront choisir un financement allant de **5 000\$ à 30 000\$**;
- Le financement est intentionnellement accessible aux organisations, initiatives, groupes citoyens ou autres organisations faisant face à des barrières systémiques dans l'obtention de financement, incluant les organisations sans financement à la mission et celles en phase d'émergence;
- L'organisation contactée pourra choisir, selon ses besoins, de soumettre une initiative pour un soutien à la mission, un projet existant ou une nouvelle initiative.



## Gouvernance et sélection des initiatives

- La distribution sera effectuée au courant du mois de juin 2024, selon les recommandations d'un comité qui se réunira au printemps. Ce comité sera composé de membres du comité de l'engagement dans la communauté de la FGM, des représentant·e-s d'organisations communautaires expert·e-s en transition socio-écologique et de l'équipe de la FGM.
- Une attention particulière sera portée aux initiatives ayant été conçues et menées par des personnes qui vivent elles-mêmes les réalités et les enjeux sur lesquels le fonds intervient.

---

Pour plus d'information ou en cas de question, communiquez avec Solveille Dubois à l'adresse : [solveille.dubois@fgmtl.org](mailto:solveille.dubois@fgmtl.org)